



Le 05 septembre 2017, M. Eric JALON conseiller des affaires intérieures du 1er ministre a reçu une délégation du syndicat national composée de Mme Christine MAROT, Mme Marie-Line MISTRETTA et de M. Romuald DELIENCOURT.



Ainsi, NOTRE SYNDICAT a évoqué différents points dont :

- ✓ **PPNG et les conditions d'accueil du public dans les préfectures et sous-préfectures**
- ✓ **La situation des services « Etrangers » et le plan asile immigration**
- ✓ **Le déroulement de carrière des personnels administratifs et techniques**
- ✓ **La réforme territoriale et l'interdépartementalité (l'avenir des sous-préfectures et des préfectures de département)**
- ✓ **La fusion du BOP 307 (ministériel) et 333 (interministériel)**
- ✓ **Le référencement des mutuelles**

Le syndicat majoritaire des personnels de préfecture et des services du ministère de l'Intérieur continue de défendre l'intérêt commun de chaque structure, préfectures, sous-préfectures, juridictions administratives et SGAMI.



Au plus proche de vous !!!

Syndicat National FO des Personnels de Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur



01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93)



fo-prefectures@interieur.gouv.fr



<http://www.fo-prefectures.com>

